



SÉCURITÉ

En mission avec
la Police municipale

pages 14-16



ACTUALITÉS

Renouvellement
de la Convention
territoriale globale

page 17



PORTRAIT

Cécile Saquet et
Thierry Grimont

page 22

île aux Loisirs

ESPLANADE DE
L'ESPACE CHARLES AZNAVOUR
Entrée et parking côté cimetière

20 JUILLET - 7 AOÛT

Du lundi au vendredi
13h30 - 17h30

PLATEFORME AQUATIQUE
JEUX D'EAU ET GONFLABLES
1 SURPRISE CHAQUE MERCREDI

RÉSERVÉ AUX ARNOUVILLOIS NÉS EN 2016
ET PLUS JEUNES, ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE,
SUR PRÉSENTATION D'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE
DE MOINS DE 3 MOIS ET D'UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ
AVEC PHOTO POUR CHAQUE VISITEUR

ENTRÉE : 1,50 €/PERSONNE À PARTIR DE 1 AN
2,50 € LA CARTE DE FRIANDISES
PRÉVOIR DE LA MONNAIE





sommaire



04

LES IMAGES DU MOIS



05

L'ESSENTIEL



06-11

TEMPS FORTS

L'actualité en images



12-13

ACTUALITÉS

Mandature 2026-2032 :
des projets ambitieux pour
préserver le cadre de vie des
habitants



14-16

SÉCURITÉ

En mission avec les agents
de la Police municipale



17-19

VIE PUBLIQUE

- Convention territoriale globale :
la Ville entame les démarches de
renouvellement du dispositif
- Les élèves sensibilisés aux
problématiques environnementales



20

NE MANQUEZ PAS...

Les animations de la Fête nationale



21

TEMPS LIBRE

Une œuvre de Karine Degiorgis
exposée au Grand Palais



22

PORTRAIT

Cécile Saquet et Thierry Grimont :
nouvelle directrice et ancien directeur
du Conservatoire



23

PRATIQUE

Tribunes d'expression



PASCAL DOLL
VOTRE MAIRE

Chères Arnouilloises, chers Arnouillois,

Il y a des moments dans la vie d'une commune qui méritent qu'on s'y arrête. Ce mois de juin en est un. Vous nous avez renouvelé votre confiance au printemps dernier, et avec mon équipe, nous avons pris la mesure de cet engagement. Au-delà de la victoire, c'est avant tout une responsabilité. Celle de continuer à faire d'Arnouville une ville où il fait bon vivre, d'y grandir, travailler et vieillir. Pour les six années qui viennent, nous avons tracé un cap ambitieux, celui que vous découvrirez dans les pages consacrées aux grands projets de ce mandat 2026-2032. Ces chantiers, nous les portons avec sérieux et méthode, dans la continuité de ce qui a été engagé, avec l'envie d'aller plus loin encore.

Ce numéro est aussi l'occasion de mettre en lumière celles et ceux qui font Arnouville au quotidien. Je pense à nos policiers municipaux, dont l'action discrète mais déterminante contribue chaque jour à la tranquillité de nos

rues et à la sécurité de nos familles. Je pense également à nos enseignants, à nos élèves, qui ont mené cette année des projets remarquables, par exemple avec le Sigidurs dans nos écoles Jean Monnet et Jean Jaurès ; la curiosité et l'enthousiasme de notre jeunesse sont notre meilleur vecteur.

Et puis, il y a ces instants qui font la fierté d'Arnouville : la Chasse aux œufs, les Apidays, la Fête du sport, la marche intergénérationnelle, les brevets sportifs, Arnouville en musique et le feu de la Saint-Jean... Autant de rendez-vous qui tissent, semaine après semaine, le fil de notre vie commune. Ces événements ne sont pas des détails, ils sont l'âme de notre ville.

Ce mois de juin, c'est aussi le coup d'envoi de la Coupe du monde de football. Nous avons retransmis deux des trois premiers matchs de l'Équipe de France, en espérant pouvoir vous en proposer bien davantage ! Je vous

attends nombreux pour vivre ensemble ce moment. Car c'est bien là l'essentiel, que le sport reste ce qu'il a toujours été à son meilleur, un formidable vecteur de rassemblement. Dans un pays traversé par trop de tensions et de divisions, un stade, une place, un écran partagé peuvent rappeler que nous avons encore beaucoup en commun. À Arnouville, nous voulons vivre la Coupe du monde dans cet esprit, celui du fair-play, de la fête et de la fraternité, loin des agitations qui trop souvent détournent le sport de sa vocation première.

L'été qui s'ouvre sera celui de tous ces possibles. Je vous invite à profiter pleinement du programme estival, à vous retrouver, à partager, à vous ressourcer.

Je vous souhaite un bel été, lumineux et serein.



Pour les six années qui viennent, nous avons tracé un cap ambitieux.



LES IMAGES DU MOIS

Une Chasse aux œufs gourmande

Encore un beau succès pour la 6^e édition de la Chasse aux œufs ! Les familles sont venues nombreuses afin de chercher les œufs cachés au Bois des Condos par l'équipe du centre social Trait d'Union. Les enfants âgés de 3 à 6 ans devaient trouver des œufs en plastique de la même couleur afin de recevoir un joli ballotin de chocolats confectionné bénévolement par les membres du Collectif des aînés et des ateliers socio linguistiques. Les 7-10 ans devaient, quant à eux, constituer un mot. Comme l'an dernier, des œufs en or ont permis à 6 enfants d'en remporter un géant !

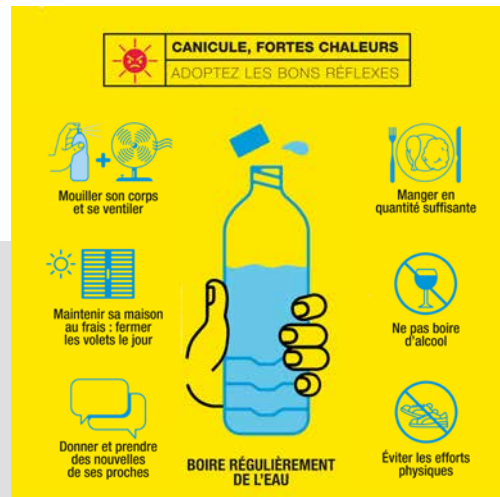
L'essentiel

ACTIVATION DU « PLAN CANICULE »

La Ville active le « Plan canicule » du 1^{er} juin au 15 septembre. Ce dispositif permet aux Arnouillois âgés, isolés, malades ou en situation de handicap, qui vivent à domicile, de s'inscrire sur le registre nominatif du Plan d'alerte canicule. En cas de fortes chaleurs ou d'alerte canicule, toutes les personnes inscrites sur le registre seront contactées par téléphone, et ce quotidiennement, par nos agents. Inscription par téléphone ou en mairie.

Par ailleurs, les personnes âgées peuvent profiter de l'air frais de la salle n°2 de l'hôtel de ville qui est climatisée.

Plus d'informations au 01 34 45 97 04 / 03. ■



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ensemble des préaux des écoles primaires est climatisé afin d'offrir aux élèves et aux enseignants un espace de fraîcheur lors de températures élevées.

NOUVEAUX HORAIRES POUR LE CIMETIÈRE

À compter du 1^{er} septembre, le cimetière sera ouvert tous les jours (fériés inclus) de 8h30 à 17h30. ■

JEUNES : INSCRIVEZ-VOUS AUX SÉJOURS ESTIVAUX

L'Espace jeunesse propose deux séjours pour les jeunes arnouillois :

- **du 20 au 23 juillet** : séjour sportif organisé par les médiateurs au Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) de Reims, pour les 12-16 ans - > 20 places.
- **du 27 au 30 juillet** : séjour à la base de loisirs des Boucles de Seine (Yvelines), pour les 10-16 ans - > 20 places.

Inscriptions à l'Espace jeunesse, 77 avenue Charles Vaillant ou par téléphone au 01 34 53 41 17. ■

LA POSTE ADAPTE SES HORAIRES DURANT L'ÉTÉ

Du 29 juin au 29 août inclus, le bureau de Poste du 89 rue Jean Jaurès sera ouvert du mardi au samedi, de 9h à 12h. Les horaires habituels reprendront à compter du lundi 31 août. Le bureau de Poste de la gare maintient quant à lui ses horaires habituels. ■

DON DU SANG

Une collecte aura lieu **le vendredi 17 juillet, de 15h à 19h30 à l'Espace Charles Aznavour**. Pour être volontaire, vous devez : être en bonne santé, avoir entre 18 et 70 ans, ne pas être à jeun et peser au moins 50 kg. Si vous êtes donneur, vous devez respecter un intervalle de 8 semaines entre chaque don et faire 4 dons maximum par an si vous êtes une femme. Plus d'infos : dondesang.efs.sante.fr ■

DU PAIN FRAIS TOUT L'ÉTÉ ? VOICI LE CALENDRIER !

Les délices de la gare	1 avenue Denis Papin	Ouvert tout l'été
Boulangerie de la Fontaine	37 avenue de la République	Fermé du 1 ^{er} au 24 août inclus
Délices et gourmandises	127 avenue Henri Barbusse	Ouvert tout l'été
Bakery Le croissant joyeux	2 rue du Cmdt Marchand et du 7 rue Jean Laugère	Ouvert tout l'été
La griotte	9 avenue Pierre Sémard	Ouvert tout l'été
Lina boulangerie	32/34 rue de la République	Ouvert tout l'été
O'Délices de Deniz	158 bis rue Jean Jaurès	Non communiqué
La brioche d'Arnouville	138 rue Jean Jaurès	Non communiqué

RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

Suite à une baisse des effectifs, deux fermetures de classe sont prévues : une à l'école Anna Fabre et une autre à l'école Danielle Casanova. Elles n'auront aucune incidence sur la qualité de l'accueil des élèves, ni sur celle de l'enseignement. Pour rappel, les décisions d'ouverture ou de fermeture de classes relèvent de l'Éducation nationale. La Ville a toutefois anticipé l'arrivée de nouvelles familles en lien avec les constructions du pôle gare. Ainsi, les élèves pourront être accueillis dans les écoles de secteur en priorité, ou répartis dans celles de la commune, tout en respectant les seuils d'effectifs par classe recommandés par l'Éducation nationale, selon les niveaux. ■



LES CHIFFRES DU MOIS

275 passages piétons sont équipés d'un système d'éclairage renforcé à ce jour. D'ici à la fin de l'année, l'ensemble des passages piétons du territoire communal bénéficiera de ce système.

567 lanternes led sont remplacées sur les candélabres de la Ville afin de moderniser les éclairages et d'homogénéiser leur qualité. ■



20 MARS CONCERT DU CONSERVATOIRE

Les élèves des ensembles à cordes et vocal classique du Conservatoire ont enchanté l'église Notre-Dame de la Paix par leurs mélodies.



10 AVRIL L'ART DE LA FOURBERIE

Grâce à une comédie musicale rythmée et joyeuse, l'incroyable histoire de Victor Lustig n'a plus de secrets pour les Arnouillois. Celui qui a réussi à vendre la Tour Eiffel au XX^e siècle a dévoilé les contours d'un mensonge bien ficelé.

16 AVRIL UNE FIN DE SAISON REMARQUABLE !

Carton plein pour la dernière représentation de la saison culturelle avec l'imitatrice Sarah Schwab qui a émerveillé les spectateurs venus nombreux !



DU 20 AU 24 AVRIL OBJECTIF BREVET !

Une quinzaine de jeunes arnouillois, scolarisés en 3^e, a bénéficié d'une semaine de révision intense pour le brevet, à l'Espace jeunesse.



DU 20 AVRIL AU 1^{ER} MAI BEAU PROGRAMME AUX VACANCES DE PÂQUES

Activités manuelles, décollage dans l'espace, atelier cookies ou encore réflexion sur son avenir : les enfants, adolescents et familles se sont, encore une fois, créé plein de beaux souvenirs grâce aux animateurs et éducateurs de la Ville.





26 AVRIL MOMENTS DE RECUEILLEMENT

Les élus, les membres d'associations patriotiques, les représentants des cultes et les Arnouvillois ont commémoré le souvenir de la Déportation ainsi que les génocides arménien et assyro-chaldéen.



4 MAI LE GRAND NETTOYAGE DE L'AVENUE PIERRE SÉMARD

Une fois tous les deux mois, les services de la Ville et de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France procèdent à un nettoyage en profondeur de l'avenue Pierre Sépard, de la place du Général Leclerc et des rues adjacentes, dans le cadre de la « Grande lessive ». Une action menée conjointement avec la Ville de Villiers-le-Bel. La prochaine aura lieu le lundi 6 juillet.



5 MAI LA FERME DES CONDOS À L'HONNEUR

À l'occasion du festival Focus, piloté par la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, la ferme arnouvilloise des Condos a été mise à l'honneur à travers une exposition de photographies sur le thème « Nouvelles ruralités ».



7 MAI LES COLLÉGIENS DE JEAN MOULIN RÉCOMPENSÉS

Les élèves ont obtenu le 1^{er} prix départemental pour la réalisation de leur affiche « Non au harcèlement ». Cette distinction récompense l'engagement, la créativité et l'implication des jeunes ambassadeurs contre le harcèlement, qui ont porté avec conviction un message fort de respect et de bienveillance.



8 MAI COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Monsieur le Maire, les élus du Conseil municipal et le Sénateur Monsieur Daniel Fargeot ont commémoré, devant le Monument aux morts, le 81^e anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945.



13 MAI CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance s'est tenu à l'hôtel de ville en présence de Monsieur le Maire, des équipes municipales, du Sous-préfet de Sarcelles Benoit Lemaire, du Procureur de la République de Pontoise Guirec Le Bras, de la commissaire de Police de Gonesse Cécile Aerdeman, de la Police nationale, des pompiers du SDIS 95, des chefs d'établissements scolaires locaux, des bailleurs du territoire ainsi que des représentants des services municipaux d'Arnouville (Police municipale, Espace jeunesse, centre social Trait d'Union, médiateurs, CCAS...). Cette instance, qui se réunit tous les ans, coordonne l'ensemble des acteurs participant à la sécurité publique et à la prévention sur le territoire communal.

13 & 28 MAI ENSEMBLE AUTOUR DE L'ART

Dans le cadre du Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle, plusieurs ateliers intergénérationnels, articulés autour du théâtre, ont permis de réunir les élémentaires des accueils de loisirs, les élèves de l'ITEP Pierre Mâle, des parents et enfants de l'escalade Sainte Monique ainsi que des membres du Collectif des aînés. Ensemble, ils ont créé une pièce de théâtre autour du vivre-ensemble.



21 MAI L'INCLUSION PAR LE SPORT

À l'occasion des journées handisports, des élèves de CM1 et CM2 et les membres de l'activité municipale Sport santé se sont familiarisés, grâce au comité départemental handisport, à plusieurs disciplines au complexe sportif Léo Lagrange : basket-fauteuil, judo, athlétisme à l'aveugle, boccia, volley et sarbacane. Ils ont été encouragés par Monsieur le Maire, Pascal Doll et Tony Fidan, adjoint au sport.



22 MAI PRODIGES PIANISTES DU CONSERVATOIRE

Les élèves des professeurs Béatrice Presle Garcia, Claudine Godineau et Lv Peng ont partagé leur talent lors du concert des classes de piano du Conservatoire, à l'Espace Fontaine.



30 MAI LA TRIBUNE LÉO LAGRANGE RÉNOVÉE

Aux côtés du Maire Pascal Doll et des élus municipaux, étaient présents pour inaugurer la tribune du stade Léo Lagrange : le Sous-préfet, Benoît Lemaire, ainsi que la Conseillère départementale chargée de la jeunesse, Sarah Moine. L'équipement est désormais sécurisé et doté d'un ascenseur, permettant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Les locaux dédiés aux associations ont également été repris pour une utilisation optimale (vestiaires, salles de réunion, rangements, buvette...). La Ville a bénéficié de subventions de la Région Île-de-France (60 000 €), du Département du Val-d'Oise (427 500 €) et de la Fédération française de football (15 000 €).



30 MAI CONCERT DE PRINTEMPS DU CONSERVATOIRE

À l'occasion de leur dernière représentation de l'année, les ensembles du Conservatoire ont rendu un vibrant hommage à Thierry Grimont. Le directeur prend sa retraite et cède sa place à Cécile Saquet (voir article page 22).



DU 2 AU 5 JUIN DES BREVETS SPORTIFS POUR LES ÉCOLIERS

Bravo à nos écoliers qui se sont brillamment illustrés, en bravant les intempéries. Ils ont, notamment, été encouragés par Monsieur le Maire, Sarah Moine adjointe aux affaires scolaires, Tony Fidan adjoint au sport et Joël Delcambre adjoint aux affaires générales.



DU 3 AU 6 JUIN LE TALENT DES ÉLÈVES DE PERCEPT MÊME

L'association a présenté son exposition annuelle, à l'Espace Charles Aznavour. Cette année les peintures, dessins et sculptures avaient pour thème le théâtre.



6 JUIN RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Pour cette nouvelle édition des « Rendez-vous aux jardins », le château d'Arnouville a ouvert ses portes. Les visiteurs ont pu découvrir la richesse du lieu et profiter d'ateliers créatifs.



6 JUIN LES ACCUEILS DE LOISIRS EN FÊTE

Beau succès pour la Fête des accueils de loisirs. Les familles sont venues nombreuses pour profiter des nombreuses animations. Merci et bravo aux animateurs pour ce bel événement.



10 JUIN UNE MARCHÉ POUR DÉCOUVRIR ARNOUVILLE

Les Arnouillois ont (re)découvert les richesses de leur commune grâce à la première marche intergénérationnelle. Merci aux différents services pour l'organisation et l'encadrement de ce rendez-vous.



11 & 12 JUIN À LA DÉCOUVERTE DU MONDE DES ABEILLES

Les écoliers arnouillois se sont familiarisés avec la vie des abeilles et l'apiculture à l'occasion des ApiDays.



16 JUIN ALLEZ LES BLEUS !

Belle ambiance pour le premier match de l'Équipe de France ! Pas moins de 200 Arnouvillois ont assisté à la retransmission de la rencontre sur écran géant au gymnase Léo Lagrange.



18 JUIN COMMÉMORATION DÉPARTEMENTALE

Arnouville a eu l'honneur d'accueillir la cérémonie départementale pour la 86^e commémoration de l'Appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle. Philippe Court, Préfet du Val d'Oise, a célébré ce temps d'hommage aux côtés de Monsieur le Maire, des élus, des forces de secours et de l'ordre ainsi que des élèves des écoles élémentaires, du collège Jean Moulin et du lycée Virginia Henderson.



20 JUIN ARNOUVILLE EN MUSIQUE & FEU DE LA SAINT-JEAN

Les Arnouvillois ont dansé jusqu'au bout de la nuit sur les mélodies entraînantes des « Rolling Pierres » et d'un DJ. La soirée s'est terminée par le traditionnel feu de la Saint-Jean.



17 JUIN POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA PASSERELLE

Monsieur le Maire a posé, aux côtés de Djida Tachtach, maire de Villiers-le-Bel, de Cédric Sabouret, maire de Gonesse, des représentants de la SNCF et d'Île-de-France mobilités, la première pierre de la future passerelle SNCF, qui reliera les deux côtés de la gare en 2029 et sera accessible aux personnes à mobilité réduite.



19 JUIN DES PROJETS QUI AVANCENT

Pascal Doll et les élus municipaux ont accueilli Marie-Christine Cavecchi pour une visite de plusieurs projets majeurs : la future médiathèque du 30-34 rue Jean Jaurès, les nouveaux locaux de l'école Anna Fabre et les nouvelles installations du stade Léo Lagrange.



20 JUIN LE SPORT EN FÊTE

Au programme de cette Fête du sport au complexe sportif Léo Lagrange : diverses initiations et démonstrations assurées par les associations locales ainsi que des animations de plein air (structures gonflables...) qui ont séduit le public malgré les fortes chaleurs. Les membres associatifs ont été salués et chaleureusement remerciés par Monsieur le Maire et Tony Fidan, adjoint aux sports.



Mandature 2026-2032 : des projets ambitieux pour préserver le cadre de vie des habitants

Suite à sa réélection le dimanche 15 mars dernier au premier tour des élections municipales, Monsieur le Maire Pascal Doll, tête de liste de « Réussir Arnouville », revient sur les projets structurants de ce nouveau mandat.



Pascal Doll et son équipe ont une priorité : œuvrer pour la préservation et l'amélioration du cadre de vie des Arnouillois.



Les Arnouillois vous ont renouvelé leur confiance, quelles sont vos priorités pour ce mandat ?

Comme pour chacun de nos exercices, nous faisons d'une fiscalité saine notre priorité. Malgré le désengagement de l'État et de la Région, nous nous attelons à maintenir des conditions économiques supportables pour Arnouville, sans que cela impacte les administrés.

Chaque investissement de modernisation est pensé comme un levier d'économies durables, permettant de réduire les coûts de fonctionnement sur le long terme. Par exemple, lorsque nous avons lancé, en 2016, la campagne de remplacement de l'éclairage public par des leds, nous savions que cet investissement permettrait de générer des économies durables.

Dès 2017, une économie annuelle de 120 000 € sur nos dépenses énergétiques avait déjà été constatée. Nous avons adopté la même stratégie pour les systèmes électriques et de chauffage.

Quels sont les projets majeurs de ce nouveau mandat ?

La transformation du pôle gare s'inscrit comme l'un des dossiers structurants. Nous avons accueilli de nouveaux Arnouillois, l'an dernier, dans les logements situés à côté de l'école Anna Fabre. Les travaux se poursuivent en vue d'une modernisation du quartier d'ici à 2030 ; réhabilitation que nous préparons de longue date.

Ce nouveau mandat sera également marqué par le renouvellement de la Convention territoriale globale (voir article page 17). Nous allons, grâce à ce dispositif, définir un contrat local de santé répondant aux besoins actuels.

Nous avons aussi l'ambition de créer un Cercle de réflexion de la jeunesse, destiné aux lycéens et étudiants, afin de leur offrir un espace d'expression et de rencontre, dans la continuité des actions proposées aux enfants et aux adolescents au travers de nos différentes structures. Nous adopterons certainement la même démarche pour nos aînés.

La proximité et l'écoute seront de nouveau au cœur de votre politique ?

Absolument, et nous allons renforcer cette concertation en allant davantage vers la jeunesse et les seniors. Nous reprendrons également les réunions de quartier. Nous n'en avons pas organisé, en début d'année, en raison de la période électorale. Mais c'est un rendez-vous attendu par les Arnouillois et important pour la municipalité.

CE QUI VOUS ATTEND D'ICI À 2032



URBANISME

La restructuration du Pôle gare se poursuivra, pour une transformation de la gare et des rues adjacentes d'ici à 2030. Les commerces seront davantage contrôlés (permis de construire et de louer) afin de diversifier la proposition commerciale. Une certification pour un engagement commercial de qualité sera créée.

FINANCES

Dans la continuité du précédent mandat, le maintien de finances saines, grâce à des investissements qualitatifs et maîtrisés, est une priorité.

SÉCURITÉ

Des caméras de vidéosurveillance seront installées afin de développer davantage la vidéoverbalisation.

TRAVAUX

Grâce à un programme pluriannuel de travaux, des chantiers sont régulièrement programmés (bâtiments communaux et voirie).

ÉDUCATION

Afin de toujours tendre vers une amélioration du cadre d'apprentissage

des écoliers et des enseignants, la Ville réalisera plusieurs diagnostics thermiques et énergétiques des bâtiments scolaires. En parallèle, les chantiers de modernisation des écoles Jean Monnet, Charles Perrault et Anna Fabre se poursuivront.

PETITE ENFANCE

L'offre de système de garde évoluera, en lien avec les demandes des professionnels de la petite enfance et des familles. Première étape : l'ouverture d'une troisième crèche dans le quartier du pôle gare.

JEUNESSE

Les jeunes pourront prochainement bénéficier du passeport du civisme (dispositif éducatif qui a pour objectif de

les sensibiliser à la citoyenneté par des actions concrètes comme la participation aux cérémonies commémoratives, la mise en place d'ateliers intergénérationnels ou encore la rencontre avec les élus) et auront davantage de spectacles dédiés dans la programmation de l'Espace Charles Aznavour. Les actions de réussite éducative (soutien scolaire, ateliers éducatifs et sportifs pendant les vacances scolaires) seront maintenues. Un cercle de réflexion de la jeunesse sera créé afin d'inviter les jeunes à s'exprimer.

SANTÉ

La Ville renforce son action en matière de santé avec l'élaboration d'un Contrat local de santé (voir page 17). En complément des aides à destination des seniors, des personnes fragiles et en situation de handicap, des ateliers de prévention seront organisés et les aidants bénéficieront d'un accompagnement personnalisé.

CULTURE

La programmation éclectique de l'Espace Charles Aznavour sera maintenue et étoffée. Dans le même temps, l'Espace Fontaine accueillera davantage d'événements.

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

Le terrain de pétanque et l'aire de jeux du stade Léo Lagrange seront rénovés. Des études seront menées pour installer des terrains de padel au complexe sportif de La Nef.



ENVIRONNEMENT

L'aménagement hydraulique et la renaturation du Croult, en partenariat avec le Syndicat mixte pour l'aménagement hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne (SIAH), se poursuit. Ce projet a d'ailleurs fait l'objet d'une enquête publique qui s'est terminée le 3 juin dernier.



DOSSIER

SÉCURITÉ : EN MISSION AVEC LES AGENTS DE LA POLICE MUNICIPALE

7j/7, la quinzaine d'agents composant la Police municipale d'Arnouville veille à la tranquillité et à la sécurité des administrés, ainsi qu'à la salubrité de la voie publique. Des missions de prévention et de répression essentielles pour préserver le cadre de vie des Arnouillois, qui se traduisent par plusieurs actions de proximité.



QUELLES SONT LES MISSIONS DE LA POLICE MUNICIPALE ?

Quotidiennement, les policiers municipaux réalisent des patrouilles pédestres et/ou en voiture dans tous les quartiers de la commune. Cette présence de terrain, visible et rassurante, favorise un contact direct et régulier avec les habitants. Elle leur permet également de développer une relation de proximité fondée sur l'écoute, le dialogue et la confiance, tout en menant un travail essentiel et indispensable

de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement auprès des commerçants et des administrés. Au-delà de leur rôle de proximité, les policiers municipaux veillent au respect des règles qui garantissent la sécurité, la tranquillité et le bien-vivre ensemble, comme celles du stationnement (zones bleues ou payantes, stationnement sur une entrée carrossable, sur une place de livraison ou en double file, voitures ventouses...), de l'urbanisme et les arrêtés municipaux. En cas d'infraction constatée, ils dressent un procès-verbal et peuvent engager une procédure de mise en fourrière du véhicule. Il est à noter que les Agents de surveillance de la voie publique (ASVP) sont également agréés et habilités pour verbaliser les auteurs de dépôts sauvages.

La Police municipale est également dotée d'un radar mobile permettant d'organiser des opérations de contrôle de vitesse et routières. Les policiers municipaux sont

habilités pour appréhender les auteurs de délits et les conduire auprès d'un Officier de police judiciaire (OPJ) de la Police nationale.

Les agents assurent aussi des tâches administratives, avec la rédaction des comptes-rendus d'intervention et des mains-courantes, ainsi que la prise en compte des doléances des administrés.



CENTRE DE SUPERVISION URBAIN : L'ŒIL DE VOTRE TRANQUILLITÉ

Les images des 61 caméras de vidéoprotection, installées sur toute la commune, sont visionnées en direct par les policiers municipaux et les ASVP grâce au report d'image aménagé dans le poste de police arnouillois (la Police nationale a également vision sur les images). Ces dernières proviennent du Centre de supervision urbain. Il s'agit d'un outil stratégique pour prévenir les délits et sécuriser l'intervention des agents de terrain.

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), les images filmées sont conservées 14 jours, avant destruction automatique. Seule une réquisition judiciaire peut permettre de les extraire et de les conserver pour une enquête. Les agents de Police municipale ne peuvent en aucun cas effectuer une relecture des images.

Depuis janvier 2025, la Ville déploie la vidéoverbalisation. Les agents sont en mesure de verbaliser les infractions filmées relevant du Code de la route : stationnement gênant ou dangereux ou en double file, utilisation du téléphone au volant, défaut du port de la ceinture de sécurité, non-respect de feux rouges ou encore des stops.



Engins motorisés : de nouvelles règles pour circuler

Le 1^{er} juin, la Ville a pris un arrêté encadrant la circulation des engins de déplacement personnel motorisés : trottinettes électriques, monoroues, hoverboards et gyropodes. Leurs conducteurs doivent respecter le Code de la route, être âgés d'au moins 14 ans, ne pas transporter de passager, porter un équipement de protection (gilet de visibilité, casque, gants) et disposer d'engins équipés de freins, de feux avant et arrière, de dispositifs réfléchissants et d'un avertisseur sonore. Le port d'écouteurs et l'usage du téléphone sont interdits. Les utilisateurs doivent également être assurés (hors assurance habitation) et ne pas circuler sur les trottoirs ni dans les parcs, les espaces verts et les zones piétonnes. En cas d'infraction constatée par la Police municipale, les engins pourront être saisis et une amende forfaitaire de 35 € sera adressée au contrevenant. La vitesse maximale autorisée est de 25 km/h, le débridage est puni d'une amende allant jusqu'à 1 500 € avec confiscation de l'engin.



Monoroues



Trottinettes électriques



Hoverboards ou gyroskates



Gyropodes

QUELS SONT LES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS ?

Un pistolet semi-automatique, une caméra-piéton (activée uniquement lorsque la situation le nécessite), un pistolet à impulsion électrique, des menottes et un gilet pare balles, ainsi qu'un lanceur de balles de défense, un bâton et une lacrymogène de défense. Les agents bénéficient de formation régulière afin de vérifier et consolider leurs acquis.



LES CHIFFRES

1

chef de service

1

agent administratif

3

véhicules

4

agents de surveillance de la voie publique (ASVP)

9

points écoles

10

agents de Police municipale

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les policiers municipaux participent aux cérémonies patriotiques,
- La Police municipale recueille les objets trouvés,
- Les habitants propriétaires de chiens dangereux doivent se signaler auprès de la Police municipale afin d'obtenir un permis de détention,
- Grâce à une convention de coordination, les policiers arnouillois travaillent en étroite collaboration avec leurs homologues de Villiers-le-Bel et les agents de la Police nationale, pour des actions de sécurisation et de lutte contre le trafic de cigarettes, à la gare.



DOSSIER



LE MOT DE ROMUALD SERVA

CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À LA SÉCURITÉ ET À LA VIDÉOPROTECTION



DIDIER PAILLARD RESPONSABLE DE LA POLICE MUNICIPALE

À Arnouville, la Police municipale est régulièrement présente sur la voie publique pour assurer la sécurité et la tranquillité des administrés, ainsi que pour prévenir et éviter la délinquance.

En ce début de mandat, la sécurité de nos habitants constitue une priorité essentielle.

« La Police municipale joue un rôle central dans la proximité, la tranquillité publique et la prévention. Présente au quotidien sur le terrain, elle veille à la sécurité de tous, au respect des règles de vie collective et au maintien d'un cadre de vie serein. Nos agents agissent avec professionnalisme, écoute et réactivité, en lien étroit avec les autres forces de sécurité et les services de la Ville.

Leur mission ne se limite pas à l'intervention : elle repose aussi sur la prévention, le dialogue et la présence rassurante auprès des habitants.

Nous poursuivrons le renforcement des moyens et des actions de la Police municipale afin de répondre efficacement aux enjeux de sécurité et aux attentes légitimes de chacun. »

PENDANT VOTRE ABSENCE PENSEZ À « L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES » (OTV)

Actif toute l'année, le dispositif « Opération tranquillité vacances » permet aux Arnouillois s'absentant au minimum trois jours consécutifs de bénéficier gratuitement d'une surveillance de leur habitation par la Police municipale. Les agents passeront plusieurs fois par jour contrôler les abords du logement et pourront avec autorisation, en cas de suspicion, pénétrer dans l'habitation. Ils feront appel, si nécessaire, à la Police nationale.

Une feuille de suivi sera remise aux propriétaires à leur retour.

► Pour bénéficier de ce dispositif, il vous suffit de remplir le formulaire disponible à l'accueil de l'hôtel de ville et de la Police municipale, ou sur le site de la Ville. Ce document doit être complété au minimum 24h avant votre départ.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les 9 agents des points-écoles sont sous la responsabilité de la Police municipale. Ils assurent quotidiennement la sécurité des piétons traversant à proximité des groupes scolaires à 8h30, 11h30, 13h30 et 16h30.



POLICE MUNICIPALE : 26 RUE ROBERT SCHUMAN



HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

Du lundi au jeudi : 9h à 12h, et 13h à 17h30, le vendredi : 9h à 12h et 13h à 17h.

SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi : 8h à 20h, le samedi : 8h30 à 15h30 et le dimanche : 7h à 15h. Ces horaires sont adaptables en fonction des événements municipaux à sécuriser (manifestations sportives, commémoratives, familiales et/ou culturelles).

POUR JOINDRE LA POLICE MUNICIPALE : **01 34 45 97 24**
06 61 30 12 13



En dehors des horaires de présence de la Police municipale, composez le **17** ou rendez-vous au commissariat de Gonesse : **4 rue Henri Dunant (01 34 45 19 00)**.



Convention territoriale globale : la Ville entame les démarches de renouvellement du dispositif

Feuille de route visant à répondre aux différents besoins des familles, la Convention territoriale globale (CTG), créée et financée par la Caisse d'allocations familiales (CAF), permet à la municipalité de définir une stratégie d'actions sociales et éducatives sur cinq ans. En 2026, la Ville d'Arnouville s'engage dans une étape importante en consultant ses habitants et ses partenaires afin de renouveler, pour la troisième fois, cette collaboration avec la CAF du Val d'Oise, de 2027 à 2031.



À NOTER

Dans le cadre du diagnostic local de santé, la Ville souhaite recueillir votre avis et vos attentes afin d'adapter au mieux les services proposés. Scannez le QR code ci-contre pour accéder au questionnaire et faites-nous part de votre avis avant le 15 août 2026.



Définir et mener des actions correspondant aux besoins et attentes des Arnouillois de tout âge, tels sont les objectifs de la CTG. Ce dispositif de la CAF permet aux collectivités d'obtenir des financements pour la mise en place d'actions concrètes dans les domaines éducatifs et sociaux.

4 THÉMATIQUES DE TRAVAIL POUR PLUSIEURS ACTIONS CONCRÈTES

La CAF impose quatre thématiques de travail : l'animation de la vie sociale, la petite enfance, la famille et l'accès au droit / la

précarité. Chaque commune définit ensuite plusieurs actions par thématique.

La Ville a fait le choix de renouveler l'agrément du centre social Trait d'Union, mais aussi de développer le schéma pluriannuel de l'offre d'accueil du jeune enfant, le Projet éducatif territorial et le Contrat local de santé, pour lequel un agent a été recruté pour l'élaborer. L'objectif est de mutualiser les temps forts de ces démarches, mais également de les rendre cohérentes et complémentaires les unes des autres. Une analyse des besoins sociaux du Centre communal d'action sociale (CCAS) sera mise en place en complément.

sociaux, Mission locale, Éducation nationale au travers des inspecteurs et directeurs, Union départementale des associations familiales...) ainsi que les habitants. Un questionnaire a été soumis et des ateliers thématiques, ouverts à tous, ont été organisés en mai.

L'ensemble des réponses est en cours d'analyse afin de définir les principaux axes de travail, desquels découlera un plan d'action, coconstruit avec la CAF du Val d'Oise. La nouvelle CTG sera signée en 2027 pour une durée de cinq ans.

L'INFO EN +

Grâce à la Convention territoriale globale, la Ville d'Arnouville a mis en place le centre social Trait d'Union, aménagé la crèche des Augustines, développé l'Espace jeunesse et entamé la construction d'une troisième crèche intercommunale dans le quartier de la gare.

CONCERTATION AVEC LES PARTENAIRES ET LES HABITANTS

Afin d'identifier clairement les besoins des administrés dans ces différents domaines, plusieurs concertations sont menées depuis le mois d'avril. Elles réunissent la Ville - représentée par ses élus et ses services -, les partenaires associatifs et institutionnels d'Arnouville (service social du Département du Val d'Oise, Fédération des centres

DATES CLÉS

2018-2021 : première CTG

2022-2026 : deuxième CTG

2027-2031 : troisième CTG



« Il ne faut pas jeter les déchets au sol, il faut les mettre à la poubelle »

« L'eau est précieuse, elle est essentielle pour notre vie »

« Les déchets jetés au sol sont entraînés par le vent dans les égouts ou la mer et polluent l'eau, ça rend les animaux malades »

SCOLAIRE

Les élèves sensibilisés aux problématiques environnementales

Le Sigidurs, établissement public de gestion et traitement des déchets a organisé, à Arnouville, des ateliers artistiques et pédagogiques dans les écoles Jean Monnet et Jean Jaurès, afin d'apprendre aux enfants l'importance du recyclage et la préservation de l'environnement. Les élèves ont ensuite créé des œuvres avec des matières recyclées.

Créer un lien durable avec les jeunes générations et les responsabiliser tôt aux bonnes pratiques du recyclage et du réemploi sont les ambitions du Sigidurs. Cet établissement propose régulièrement des projets artistiques aux groupes scolaires.

« En passant par des activités créatives, les enfants comprennent de manière plus concrète les enjeux liés aux déchets, au recyclage et à la préservation des ressources naturelles. L'approche artistique rend ces sujets plus accessibles

au jeune public », explique le Sigidurs. « Cela permet d'apprendre autrement, en associant réflexion, imagination et expérimentation. Les enfants deviennent acteurs, ce qui favorise une meilleure appropriation des gestes écoresponsables au quotidien. L'aspect artistique apporte une dimension expressive et émotionnelle. En créant, les élèves développent une relation plus personnelle, sur le sujet abordé, ce qui renforce leur prise de conscience. »

PROJET N° 1 : UNE BOUTEILLE À LA MER

CLASSES DE CP DE L'ÉCOLE JEAN MONNET

60 000 tonnes de déchets sont déversées chaque année dans les océans. En partant de ce constat, l'artiste plasticienne Agathe Bezault a sensibilisé les écoliers de CP de Jean Monnet à l'impact des déchets sur le cycle de l'eau, mais également à la présence et l'importance de l'eau dans notre quotidien. Les élèves ont représenté l'eau sous différentes formes – gouttes de pluie, glaçons – dans un ciel composé de plusieurs nuages. Une œuvre fabriquée, entre autres, avec du papier recyclé et de l'encre. Un atelier qui les a séduits.



PROJET N° 2 : LES MONUMENTS EN CARTON

CLASSE DE CM2 DE
L'ÉCOLE JEAN MONNET

À partir de morceaux de cartons recyclés, les élèves ont créé une maquette de l'Arc de Triomphe. Les enfants, répartis en plusieurs groupes, ont personnalisé leur œuvre en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs connaissances. Ainsi Jeanne d'Arc, la mezzo-soprano Axelle Saint-Cirel (qui a interprété la Marseillaise lors de la Cérémonie des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024), le drapeau de l'Europe et celui de la France, des personnages de dessins animés, un stade de football ou encore des masques de carnaval ornent les Arcs de Triomphe des apprentis artistes de la classe d'Émilie Raulo.



LE MOT DE

CARTON LUNE, ARTISTE-CARTONNISTE



« L'objectif de cet atelier est d'apprendre aux enfants qu'il existe différentes espèces de carton, comme le nid d'abeille, les alvéoles ou encore la cellulose. Ces cartons peuvent avoir

une seconde vie grâce à un recyclage adapté et peuvent notamment devenir des supports artistiques. La création d'un monument leur a permis de travailler de manière collective et avec du matériel simple, à savoir du carton, des feutres, des ciseaux et de la colle. »

Le mot de

SARAH MOINE, adjointe au Maire chargée des affaires scolaires

SOPHIE LEBON, conseillère municipale déléguée aux affaires périscolaires et à la jeunesse

« Acteur majeur du territoire, le Sigidurs joue un rôle essentiel dans la sensibilisation des plus jeunes aux enjeux environnementaux. À travers des ateliers ludiques et pédagogiques, les enfants adoptent dès leur plus jeune âge les éco-gestes, tout en développant leur créativité. Ils vont ensuite diffuser ces messages autour d'eux. La Ville soutient pleinement ces initiatives, qui contribuent à former les citoyens responsables de demain. »



PROJET N° 3 : GRAINES DE POÈME

CLASSE DE CM1 DE
L'ÉCOLE JEAN JAURÈS

Ce projet est né de la volonté de valoriser les feuilles de brouillon jetées après un usage partiel. Les écoliers de la classe de CM1 d'Hélène Thierry ont appris à transformer ce support scolaire en une nouvelle feuille de papier, sur laquelle ils ont rédigé un poème sur le thème de l'environnement. Pour rappel, le recyclage d'une tonne de papier permet de sauver environ 17 arbres.



LE MOT DE

D'ÉVA ET BATOURA MEMBRES DE L'ÉQUIPE SNEAKERS ID QUI RESTAURENT, EN AUTRES, DES BASKETS

« Notre objectif est de faire comprendre aux enfants l'éco-responsabilité, en adoptant les bons gestes pour prolonger la durée de vie de nos objets. Lorsque ces derniers sont abîmés ou cassés, ils peuvent se réparer, il faut avoir ce réflexe plutôt que de les jeter. »





NE MANQUEZ PAS...

Les animations de la Fête nationale

L'esplanade de l'Espace Charles Aznavour accueillera un spectacle pyrotechnique incroyable, dimanche 13 juillet, à la tombée de la nuit. Pour patienter, rendez-vous à 21h45 au rond-point du 19 mars pour la traditionnelle distribution de lampions et la nouveauté 2026 : la déambulation aux côtés du groupe Dry Bayou. Des foodtrucks salés et sucrés vous permettront de vous restaurer dès 19h.

ESPLANADE DE L'ESPACE CHARLES AZNAVOUR. ENTRÉE LIBRE, OUVERT À TOUS.

CULTURE : UNE ŒUVRE DE KARINE DEGIORGIS PRÉSENTÉE AU GRAND PALAIS

Professeure d'arts plastiques de l'association arnouilloise Percept Même, Karine Degiorgis a exposé l'une de ses œuvres au Grand Palais en février dernier.



L'univers artistique « c'est une grande part de ce qui me constitue », confie Karine Degiorgis. L'Arnouilloise passionnée par le monde des arts depuis sa plus tendre enfance a réalisé l'un de ses souhaits : exposer au Grand Palais. « J'attache une grande importance aux lieux et celui-ci a une architecture très inspirante ». Chaque année, le monument parisien accueille l'exposition d'art contemporain « Art capital », regroupant quatre salons artistiques. « J'ai candidaté

pour le salon du dessin et de la peinture à l'eau », développe-t-elle. « Ce fut agréable de voir mon œuvre retenue ». Une acrylique sur toile de 1m50 sur 1m intitulée « Promenade des deux sœurs » admirée par pas moins de 85 000 visiteurs du 12 au 15 février dernier. « Pour réaliser cette peinture, je me suis inspirée de mes photographies et croquis », souligne Karine Degiorgis, qui transmet sa passion aux Arnouillois depuis 2008 avec l'association Percept Même, fondée avec un groupe d'amis, tous animés par la passion des arts plastiques. « Je propose aux enfants dès l'âge de 4 ans, aux adolescents et aux adultes, des cours de dessin, de peinture et de sculpture », explique la professeure, diplômée, notamment, de l'École supérieure des arts appliqués Duperré. « Mes cours sont collectifs certes, mais j'attache une grande importance à accompagner chaque élève suivant son niveau et ses motivations. Certains sont là pour le loisir, tandis que d'autres ambitionnent d'entrer



dans des écoles d'arts diplômantes. L'an dernier, l'un de mes élèves est entré à l'École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art Olivier de Serres ». Chaque année, une exposition des créations des élèves est organisée à l'Espace Charles Aznavour en fin de saison (voir page 9).

TROUVEZ VOTRE PASSION AU FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 5 septembre, les Arnouillois découvriront les nombreuses associations actives de la ville, grâce au forum qui leur est consacré. Une belle opportunité pour varier ses loisirs et/ou devenir un membre dynamique du riche tissu associatif de la commune.

De 10h à 18h
Espace Charles Aznavour



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

• **Vendredi**
18 septembre
RÉCITAL
DU PIANO
RETROUVÉ

20h30 - Espace Fontaine
Entrée libre sur réservation :
06 72 77 80 99
lepiantretrouve@gmail.com



• **Dimanche 20 septembre**
VISITE

Une visite du château sera proposée par la communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

CONCERT

Connaissez-vous les contes de « Ma Mère l'Oye » ? Ce recueil de Perrault a inspiré le compositeur français Maurice Ravel, qui a écrit une suite pour piano, ici arrangée pour quintette à vent.

17h - Église Saint-Denis
Entrée libre sur réservation :
01 34 45 97 19
culturel@ml.arnouville95.org

TROC ET PUCES : CHINEZ LES BONNES AFFAIRES !

Rendez-vous des amoureux et amateurs de brocante, « Troc et Puces » édition 2026 aura lieu le dimanche 30 août, sur le parking de l'Espace Charles Aznavour. Plus de 200 exposants seront présents, avec des objets à petits prix, pour tous les âges et toutes les passions. Un espace restauration sera proposé.

De 8h à 18h
Espace Charles Aznavour
Restauration sur place
Inscriptions exposants jusqu'au
1^{er} juillet.





PORTRAIT

Thierry Grimont et Cécile Saquet

Directeur du Conservatoire de musique et de danse depuis 2013, Thierry Grimont cédera sa place à Cécile Saquet, en septembre prochain, pour une retraite bien méritée.

Élève puis professeure, Cécile Saquet prendra la direction du Conservatoire, qui compte aujourd'hui 350 élèves.

Entretien

// Comment est née cette collaboration avec le Conservatoire d'Arnouville ?

Thierry Grimont :

Je suis arrivé comme professeur remplaçant occasionnel de trombone, de tuba et de l'orchestre, sous la direction de Michel Carrez, fondateur et directeur du Conservatoire de musique et de danse d'Arnouville. Puis en 2002, j'ai été officiellement nommé. En 2007, je suis devenu directeur adjoint, puis directeur en 2013, où j'ai succédé à Bernard Liénard. J'ai pris, de ce fait, la direction de l'Orchestre du Conservatoire, tout en formant les élèves à la pratique du trombone et du tuba.

Cécile Saquet :

Arnouilloise de naissance, j'ai fait mes classes au Conservatoire de 1992 à 2003, où j'y ai appris la flûte traversière. J'ai également joué dans l'Orchestre... sous la direction de Thierry ! Après mes études, en 2014, je suis devenue professeure de flûte traversière. Je vais désormais me consacrer à la direction du Conservatoire, tout en dirigeant l'Orchestre.

// Thierry, quels événements ont marqué votre carrière ?

Thierry Grimont :

Les souvenirs sont multiples et il est difficile de n'en retenir qu'un. Je me souviens de la joie et du beau succès des opéras, organisés en 2013, entre les élèves du Conservatoire et les écoliers ; des 50 ans du Conservatoire ou encore le développement des pratiques collectives, qui ont rapidement suscité l'intérêt. Des moments de convivialité qui ont été rendus possibles grâce à l'implication remarquable des élèves, mais également du soutien important des différents maires (Claude Bigel, Michel Aumas et Pascal Doll) et de leurs équipes, que je tiens à remercier chaleureusement.

La musique possède ce pouvoir unique de susciter des émotions profondes

// Qu'est-ce qui vous attire dans l'univers artistique ?

Cécile Saquet et Thierry Grimont :

La musique possède ce pouvoir unique de susciter des émotions profondes. Le plaisir éprouvé lors d'un concert est incomparable. Elle a également cette capacité précieuse de réunir des personnes de tous âges et de tous horizons. Ces moments de partage entre les élèves et le corps enseignant représentent pour nous une véritable source d'inspiration. La dimension humaine occupe une place essentielle dans notre quotidien.

// Cécile, quels sont vos projets ?

Cécile Saquet :

Je souhaite maintenir la bonne dynamique du fonctionnement actuel. En parallèle, j'aimerais développer encore davantage les pratiques collectives, proposer des cours d'éveil pour le jeune public, renforcer les liens entre les élèves de musique et de danse, et organiser des ateliers dans les écoles afin d'amener la musique auprès des enfants et des jeunes.



L'expression des groupes politiques

TRIBUNES DES GROUPES DE L'OPPOSITION

Faire Arnouville Ensemble : une voix citoyenne, libre et engagée

Avec 18,17 % des suffrages exprimés, vous avez été nombreux à faire entrer au conseil municipal une voix nouvelle : celle d'un collectif citoyen, indépendant et résolument engagé. Nous vous en remercions du fond du cœur. Ce résultat confirme ce que nous croyons profondément : une autre manière de faire de la politique locale est non seulement possible, mais attendue.

Nous sommes des habitants d'Arnouville comme vous, parents, étudiants, actifs ou retraités, qui avons choisi de nous engager ensemble, convaincus qu'une ville se construit mieux quand ses habitants y prennent toute leur place.

Ce score nous confie une responsabilité claire : être les porte-parole de celles et ceux qui aspirent à plus de transparence, d'écoute et de considération dans la gestion de notre ville. Car une commune ne peut avancer pleinement sans un vrai débat démocratique, sans pluralité des idées et sans exigence de sincérité.

Nous incarnons une opposition sérieuse et déterminée. Être une opposition utile, c'est à la fois proposer et alerter, avec constance. Nous serons attentifs à chaque décision, et particulièrement vigilants lorsque la concertation viendra à manquer ou que les choix ne seront pas à la hauteur des enjeux pour Arnouville et ses habitants.

Présents, accessibles et ancrés sur le terrain, nous défendrons vos préoccupations avec une attention constante au cadre de vie, à la tranquillité publique, à l'inclusion, à la jeunesse, à l'éducation, au dynamisme associatif et au lien intergénérationnel : autant de priorités qui nous animent et que nous défendrons à travers des propositions concrètes, fidèles à nos engagements.

Parce que la démocratie locale ne s'arrête pas le soir des élections, nous continuerons, à faire Arnouville, avec vous.

Isabelle Cugnier - Boursier,
Asad Iqbal, Stéphane Correas
Pour nous contacter :
elancitoyen.arnouville@gmail.com

GRUPE « POUR QUE VIVE ARNOUVILLE »

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

À Arnouville, le sport rassemble

Il y a des images qui en disent plus long que tous les discours. Celle de la tribune du stade Léo Lagrange, inaugurée le 30 mai, en fait partie. Des enfants des clubs aux côtés de leurs entraîneurs, des familles, des bénévoles et nos partenaires financeurs au premier rang desquels le Département représenté par Sarah Moine et le Sous-Préfet de Sarcelles Benoit Lemaire. Ce jour-là, c'est toute une ville qui s'est retrouvée autour de son stade. Et c'est bien là l'essentiel.

Car si nous avons investi dans cet équipement attendu de longue date, ce n'est pas seulement pour offrir de meilleures conditions de pratique à nos sportifs. C'est parce que nous sommes convaincus que le sport est un formidable moteur de cohésion. Il rapproche les générations, fait dialoguer les quartiers, transmet des valeurs essentielles de respect, d'effort, d'esprit d'équipe. Dans une période où tant de choses divisent, ces moments partagés n'ont pas de prix.

Cette vitalité sportive, nous la devons d'abord à nos associations. Derrière chaque entraînement, chaque match, chaque tournoi, il y a des femmes et des hommes qui donnent bénévolement leur temps et transmettent leur passion. Dirigeants, éducateurs, parents, ils sont le cœur battant de la vie locale. Nous voulons leur dire ici, simplement, merci. La municipalité restera à leurs côtés, par des équipements de qualité, des subventions maintenues et un accompagnement quotidien. Le Forum des associations, à la rentrée, sera l'occasion de (re) découvrir cette richesse et peut-être de rejoindre l'aventure.

La rénovation du stade Léo Lagrange s'inscrit dans la continuité de notre action. Pas à pas, avec sérieux et ambition, nous poursuivons notre action pour une ville où il fait bon vivre.

Au nom de l'équipe « Réussir Arnouville », nous vous souhaitons un très bel été.

ADRIEN DA COSTA
POUR LE GROUPE MAJORITAIRE
« RÉUSSIR ARNOUVILLE »

CARNET

// Naissances

Avril
Selin HAFEEZ

Mai
Yassir KADA-MEDJAHED

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

// Mariages

Avril
William PAZIENZA
et Rosa CALDERON JACINTO
Joffrey LOUIS-MESNAGE
et Jade GODIN
Abdullah CANBOLAT
et Deniz YILDIR
Yoan KARANUR et Sindel FIDAN

Mai
Smaïl ABBADI et Nesrine DJERRAYA
Joël GERER et Magalie DUBAR

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

// Décès

Mars
Fatma TRABELSI
Rosine AUCAMP
Catherine CADEILHAN
Anais HACHOUD
Jean LEGRÉ

Avril
Maria GONCALVES MARTINS
Habip ALP

Mai
Ingo-Manuel DIEZ
Pierre MONDEME
Lucas BINGOL

La Ville présente ses sincères condoléances aux familles.

Votre programme de l'été

Juillet

VENDREDI 3

CONCERT « ILS L'ONT APPELÉ STARMANIA » Espace Charles Aznavour

20h45, ouverture du bistrot Le Patio dès 19h.
Entrée libre sur réservation : billetterie.arnouville95.fr
ou 01 34 45 97 19. Minibus disponible. Dans le cadre
du projet régional « Culture dans les villages d'Île-de-
France ».

DU 6 AU 31

ANIMATIONS SPORTIVES Complexe sportif Léo Lagrange

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.
Pour les 11/17 ans. Participation libre.

LUNDI 13

ANIMATIONS DE LA FÊTE NATIONALE Esplanade de l'Espace Charles Aznavour

Dès 19h. Entrée libre.

DU 20 AU 30

SÉJOURS JEUNESSE

Pour les 11/17 ans. Inscriptions en cours à l'Espace
jeunesse.

TOUT LE MOIS

DIFFUSION SUR ÉCRAN GÉANT DES MATCHS* DE L'ÉQUIPE DE FRANCE DE FOOTBALL Gymnase Léo Lagrange

*Matches débutant à 21h maximum.
Buvette sur place. Nourriture extérieure interdite.

Île aux loisirs

DU 20 JUILLET AU 7 AOÛT

Esplanade de l'Espace Charles Aznavour

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30, pour les
enfants nés en 2016 et plus jeunes, accompagnés
d'un adulte. Entrée et parking côté cimetière.
Sur présentation d'un justificatif de domicile de
moins de 3 mois et d'un justificatif d'identité avec
photo, pour chaque visiteur. 1,50 € l'entrée, 2,50 € la
carte de friandises. Prévoir de la monnaie.

Août

DU 3 AU 14

STAGE DE BASKETBALL Gymnase Léo Lagrange

9h30-12h et 13h30-16h30. Pour les 11/17 ans.
Participation libre, sur inscription le 3 août, sur
place.

JEUDI 27

CINÉMA EN PLEIN AIR Espace Charles Aznavour

21h : film « Les valeurs de la famille Adams »
Entrée libre. Restauration sur place. Atelier sur
le cinéma burlesque à 18h. Dans le cadre du
Festival « Été de la toile » de la communauté
d'agglomération Roissy Pays de France.

DIMANCHE 30

TROC & PUCES Parking de l'Espace Charles Aznavour

De 8h à 18h. Restauration sur place.
Inscriptions exposants jusqu'au 1^{er} juillet.

Tout l'été

ACCUEILS DE LOISIRS

Pour les 3/11 ans. Sur inscription.

ANIMATIONS Espace jeunesse

Pour les 11/16 ans.
3 € / semaine + coûts éventuels pour certaines
sorties.

